

ACTUALITES/ RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS

Conseil d'Administration Séance n° 103 du 1^{er} décembre 2022

Note : Ce relevé de délibérations est diffusé sous la responsabilité de la directrice pour informer rapidement l'établissement des votes du Conseil d'administration. Ce relevé n'a pas vocation à remplacer le compte rendu du conseil d'administration qui sera diffusé après validation par les membres lors de la prochaine séance. Les comptes rendus du CA sont disponibles sur l'intranet de l'établissement.

Présents ou représentés :

Collège des Enseignants chercheurs : MM. ALIOUANE-SHAW, BERCOVITZ, BROCHET, DUPUY DE CAZERES, HIRSCHBERGER, QUINTANILLA, SOULAS

Collège des Administratifs : Mmes NAUD, REGAZZACCI ; MM. MONTEIL, SOW

Collège des Etudiants : Mmes MALERGUE, PORQUET, PRIN ; M. RANCIEN

Membres de droit : Mme GAUDIN représentant le CROA

Mme PAPIN représentant le président de Bordeaux Métropole

M. PUJOLAR représentant le président du CA de l'établissement qui organise la coordination territoriale dont relève l'école

Collège des Personnalités extérieures : Mmes REVEDIN, VENDE ; MM. FELTESSE, GALLANTI, WATTE

Ont assisté avec voix consultative :

La directrice : Mme ZVENIGORODSKY

La secrétaire générale : Mme GASSIOT-CASALAS

Le représentant de la DRAC Nouvelle Aquitaine : M. DANIEL

Le recteur délégué pour l'ESRI : M. GALDERISI

Le représentant le Rectorat Nouvelle-Aquitaine: Mme DA SILVA

L'agent comptable de l'ENSAP Bordeaux : M. DAVID

Excusés :

Membres de droit : Mme HERNANDEZ représentant le président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

Collège des Personnalités extérieures : M. PHILIPPONNEAU

Le représentant de la DRFIP Nouvelle-Aquitaine : M. ILIC-COPIN

M. Olivier Brochet, enseignant-chercheur désigné président de la séance au bénéfice de l'âge, ouvre la séance.

Avec 24 membres présents ou représentés, le quorum (13) est atteint.

Accueil des personnalités qualifiées

Présentation de quatre membres du collège des personnalités qualifiées présents à cette séance :

- M. Vincent FELTESSE, ancien président de la communauté urbaine de Bordeaux et de la Fédération nationale des agences d'urbanisme, ancien député, auteur du rapport sur l'enseignement et la recherche en architecture
- M. Fabrizio GALLANTI, directeur d'ARC EN REVE
- Mme Claire VENDE, directrice générale de Bordeaux Métropole Aménagement
- M. Nikola WATTE, représentant la Fédération Française du Paysage

Vice-présidence du conseil administration d'un membre enseignant

M. Claudio GALDERISI, recteur délégué pour l'ESRI, rappelle l'article 7 du décret 2018-109 du 15 février 2018 qui ne prévoit pas, en l'état du texte, la possibilité de nommer ou élire des vice-présidents.

Cette proposition émanant du collège des enseignants est mise au vote: Contre 14 – Pour 9.

Election du Président du CA de l'ENSAP Bordeaux

M. Vincent FELTESSE, membre du collège des personnalités qualifiées, seul candidat déclaré à la présidence du conseil d'administration, est élu à l'unanimité pour un mandat de 4 ans renouvelable une fois.

Relevé des délibérations

Points soumis au vote du CA

- Procès-verbal de la séance du 6 octobre 2022 : adopté à l'unanimité sous réserve d'une modification.
- Délibération 2022-103-1 Budget rectificatif n°2 : adoptée à l'unanimité
- Délibération 2022-103-2 Budget initial 2023 : adoptée à l'unanimité
- Délibération 2022-103-3 Auditeurs libres : adoptée à l'unanimité
- Délibération 2022-103-4: Soutien financier aux concours architecture et paysage portés par les étudiants : adoptée à l'unanimité

Souhait d'établir un complément d'aide financière avec modalités adaptées pour les concours proposés dans un enseignement : cette proposition sera portée à la validation lors d'un prochain CA.

- Délibération 2022-103-5 Actualisation des tarifs 2022 : adoptée à l'unanimité

Reconduction des tarifs votés en 2021 avec modification du coût des frais de déplacements concernant les formations spécialisées.

Actualités

- Projets portés par le réseau des ENSA(P) :

1. Sur l'appel à projets Fonds de transformation de l'action publique :

Piloté par l'ENSAP Bordeaux, ce projet soumis concerne la mise en ligne (serveur externe) de logiciels et licences adaptés aux études et à disposition de tous les étudiants.

2. Le projet, piloté par l'ENSA Paris La Villette, retenu sur le budget d'un appel à manifestation d'intérêt Compétences et métiers d'avenir, permettra de mieux connaître les profils et compétences des architectes.

Il complète les données de l'observatoire de la profession mis en place par le ministère de la culture.

3. ARCHI-FOLIES JO 2024

Participation de l'ensemble des ENSA à la réalisation d'une vingtaine de pavillons pour l'accueil des 20 délégations sportives au parc de La Villette (Paris 19°) pendant les JO.

L'ENSA de Paris La Villette est en charge de la coordination du mécénat pour les ENSA et l'ENSA de Grenoble avec les Grands Ateliers (GAIA) coordonne l'organisation de la réalisation.

Plusieurs enseignants et étudiants sont mobilisés à l'ENSAP Bordeaux.

L'ENSAP Bordeaux se verrait attribuer le pentathlon (à confirmer).

- Construction des nouveaux programmes pour la rentrée prochaine

Sur demande de l'ENSAP Bordeaux relayée par le Ministère de la Culture, l'HCERES a accepté de reporter d'un an le dépôt du dossier d'accréditation de l'ENSAP Bordeaux.

Des groupes de travail sont en cours sur l'écriture des programmes architecture et paysage et leurs croisements. La date limite fixée au 30 janvier 2023 pour l'adoption de ces programmes est nécessaire dans le temps restant pour construire les emplois du temps, mobiliser des enseignants et établir les équivalences d'ECTS pour les étudiants entre l'ancien et le nouveau programme.

Ce temps est nécessaire pour pouvoir recruter les postes de maitres de conférence associés, contractuels et intervenants extérieurs.

Pour permettre l'adoption des nouveaux programmes, un CA exceptionnel est fixé **le jeudi 26 janvier 2023, à 14h**.

- Information de la proposition de la directrice de l'ENSAP Bordeaux, sur avis du CPS, de l'ouverture au concours de 5 postes d'enseignants permettant le remplacement des départs à la retraite (3) et transferts de T3 en T2 (2).
- Proposition de M. Vincent Feltesse de rencontrer l'ensemble des membres du CA le jeudi 5 janvier 2023.

La directrice de l'ENSAP Bordeaux,

Camille Zvenigorodsky